

# INFORMATIONS MUNICIPALES SAULON-LA-CHAPELLE

UNE CERTAINE IDÉE DE LA RURALITÉ



LETTRE D'INFORMATIONS N° 61 – Décembre 2020  
[www.saulon.fr](http://www.saulon.fr)



## EDITO

Depuis près de 9 mois, nous traversons une crise sanitaire majeure qui se transforme en une crise sociale et économique qui va avoir des impacts à court et moyen terme sur l'ensemble de nos activités. Les plans, les protocoles se succèdent et la pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Cependant, nous devons continuer, ensemble, à faire aboutir les différents projets amorcés et notre volonté sur ce point est intacte. Après un temps d'arrêt forcé, vous avez pu constater que des travaux se terminent : grande rue, zone de loisirs, appartements... Saulon est et restera un village où il fait bon vivre...

Mais nous avons aussi dû nous adapter constamment en étant dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations. C'est ainsi que les commémorations se sont faites en mode restreint. Les manifestations en salle ont été annulées et il en sera encore de même pour les mois à venir. C'est donc avec regret, mais en toute responsabilité, que je vous annonce que nous ne pourrons pas nous retrouver pour débiter ensemble la nouvelle année, que ce soit lors de la désormais traditionnelle cérémonie des vœux, mais aussi pour le repas communal que nous avons décidé de reculer de janvier à novembre. Notre sens des responsabilités nous dicte ces mesures qui sont impératives si nous voulons stopper au plus vite cette pandémie et reprendre une vie normale. Des réflexions entre élus sont en cours pour trouver des alternatives, lorsque le contexte sera favorable.

Si nous pouvons tirer des bénéfices de cette période si particulière, cela sera à travers une solidarité accrue ; en témoignent sur notre commune la mise en place des livraisons de courses, le 1er marché de producteurs locaux qui fut une vraie réussite, la livraison prochaine des colis à nos aînés. Cette solidarité doit se manifester au quotidien, avec une pensée pour les personnes isolées, seules, malades ; un petit geste, une attention, un appel téléphonique, une aide simple sont autant de choses qui peuvent rendre le sourire pendant ces fêtes. Solidarité également avec nos commerçants et tous les professionnels impactés par la crise sanitaire. Si ces fêtes peuvent se traduire par un supplément de solidarité, alors, elles seront des fêtes réussies !

Soyez certains que vos élus restent mobilisés et à votre disposition. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et des autres, protégez-vous, protégez les autres et soyez prudents.

Pascal BORTOT  
Maire

## PORTAGE DE COURSES A DOMICILE

La solidarité en action

En cette période de crise sanitaire pendant laquelle la solidarité doit être de mise, la municipalité veille particulièrement à la protection des personnes les plus vulnérables. Ainsi un service de **distribution alimentaire en partenariat avec le magasin « Colruyt »** à Bretenière est mis en place, en direction des personnes fragiles confinées pendant cette période de crise.

**Les commandes doivent être passées avant le mardi, pour une livraison le jeudi - fréquence tous les 15 jours**

**Les articles sont proposés sur la base d'une liste fournie par le magasin.**

Les membres du Comité consultatif "Affaires sociales" ont d'ores et déjà contacté un certain nombre de personnes potentiellement bénéficiaires de ce service. Si vous avez besoin de ce service, il vous suffit d'appeler la mairie au 03.80.79.14.30 sur les créneaux horaires d'ouverture.



## CONSEIL MUNICIPAL 26 OCTOBRE 2020

### ...ce qu'il faut retenir

**ONF** Depuis plusieurs années, une maladie touche les frênes des forêts de France et par conséquent, cette essence de bois n'existera plus d'ici quelques années. Il s'agit d'un champignon qui se transmet par les feuilles, qui s'installe sous l'écorce au niveau des pieds et qui petit à petit nécrose l'arbre.

**COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS** (liste sur [www.saulon.fr](http://www.saulon.fr)). Les listes ne sont pas figées, les habitants qui le souhaitent ont la possibilité d'intégrer les différents groupes existants.

**PLU** Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence "plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme" à la Communauté de communes.

**EGLISE** Il est nécessaire de rénover les escaliers intérieurs du clocher ainsi que les marches extérieures de l'église. Pour l'ensemble des travaux et après sollicitation de plusieurs subventions, le reste à charge pour la commune sera d'environ 19.000 €.

#### TRAVAUX

- Reprise du béton désactivé dans la grande rue, travaux suivis de l'aménagement du parking situé devant la Longère. Ensuite débutera la rénovation de l'enrobé à hauteur du pont à côté du moulin.
- Suite à la visite de maintenance de l'éclairage public du 22 octobre sur la commune, deux lampes défectueuses ont été réparées.

**BUDGET** Il ressort qu'au regard des données financières 2019, la commune présente une santé financière très satisfaisante, caractérisée par des indicateurs financiers sains, c'est-à-dire une épargne positive, une bonne capacité de désendettement, et une faible charge de la dette. Les ratios sont très bons et la commune se situe au-dessus de la moyenne nationale.

#### MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

- Le club de BMX doit réaliser des travaux sur la piste, qui sont obligatoires pour l'organisation de compétitions nationales. Le soutien financier de la commune n'est pas sollicité.
- Le comité consultatif Vie communale et associative propose d'organiser un marché mensuel de producteurs locaux. Lancement début décembre si la situation sanitaire le permet.

#### AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

- Le comité consultatif Affaires sociales a décidé de mettre en place le service "portage de courses à domicile" pour les personnes âgées et/ou vulnérables.
- Les colis des aînés seront distribués samedi 19 décembre. Ils seront constitués de bons d'achat (pour 40 €), de friandises et d'autres produits.
- Un travail est engagé visant l'optimisation financière des achats de produits d'entretien et de la réduction du coût de nettoyage des vitres des bâtiments communaux.



# CONSEIL MUNICIPAL 23 NOVEMBRE 2020

## ...ce qu'il faut retenir

**PERSONNEL** Le conseil municipal décide de reconduire l'employé communal qui était sous contrat pour une durée d'un an.

**TARIFS DE LOYER** Les travaux de rénovation du bâtiment de la longère en deux appartements de type T1 bis équipés (avec respectivement 47 m<sup>2</sup> au rez de-chaussée et 44 m<sup>2</sup> à l'étage sans compter la cage d'escalier) seront terminés fin décembre. Le conseil municipal fixe le tarif de location de chaque appartement à 430 € / mois.

**RYTHMES SCOLAIRES** Suite à l'avis favorable du conseil d'école du RPI Saulon/Barges du 23 novembre 2020, le conseil municipal demande la reconduction des rythmes scolaires à la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2021.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Manifestations et associations** M. BOEUF rappelle la sélection de plusieurs ateliers dans le cadre du projet "Ateliers Jeunes" présenté par le conseil départemental. Un document destiné à inciter les jeunes à participer au "Conseil jeunes" est en cours de préparation et sera disponible prochainement sur le site internet de la commune. Compte tenu de la crise sanitaire, aucune manifestation ne sera organisée cette année pour le Téléthon.

**Travaux** La rénovation de la longère touche à sa fin ; reste la pose des deux cuisines par les employés communaux. Le parking face aux nouveaux appartements est entièrement rénové, des places matérialisées seront réservées aux futurs locataires. M. BLOT regrette que des habitants n'aient pas respecté l'interdiction de marcher sur le béton désactivé et l'enrobé du parking. La rénovation de l'enrobé sur les abords de la RD 331 à hauteur du petit pont à côté du moulin pour un coût de 2 400 € est terminée. Le nettoyage de tags sur des panneaux de la commune et sur un transformateur a été effectué. Le vitrage fendu de l'école maternelle a été remplacé pour un coût de 6 000 €. Un devis de réfection provisoire d'étanchéité de la toiture de la salle des fêtes a été présenté pour un coût de 9 709 €. Une réparation de la chaudière de l'appartement situé au-dessus de la mairie doit être effectuée ; le montant du devis s'élève à 1 500 €. Les illuminations de Noël seront installées du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 11 janvier 2021. Le balayage des rues de la commune est programmé pour début décembre.

**Affaires sociales et scolaires** Mme PEDRON informe que l'opération de livraison de courses à domicile a débuté le 9 novembre et permet aux personnes âgées qui le souhaitent de passer commande auprès de Sandra TERRIER. Suite à l'annulation de la cérémonie du 11 novembre, les cartes cadeaux seront remises aux élèves diplômés de l'année 2020 vendredi 4 décembre en mairie à partir de 17 h.

Les effectifs à la rentrée de septembre dans les écoles de la commune sont les suivants :

- École primaire : 99 élèves - Prévission de 103 élèves à la rentrée de septembre 2021 et de 113 élèves à la rentrée de 2022.

M. le Maire ajoute, que suite à la hausse des effectifs, des réflexions seront menées pour permettre à la commune d'accueillir tous les élèves en 2022.

- École maternelle : 69 élèves - Prévission de 67 élèves pour la rentrée de septembre 2021.

**Schéma Directeur vélo** M. COUPECHOUX informe de sa participation à la réunion du comité de pilotage du schéma directeur "vélo, accompagnement au changement et valorisation des gares", action initiée par la communauté de communes et qui a pour but dans un premier temps de réaliser un diagnostic détaillé de l'offre et de la demande vélo pour favoriser et développer la pratique vélo, de créer un maillage cohérent, continu et sécurisé des aménagements cyclables, proposer des aménagements des gares du territoire.

Un questionnaire sera mis à disposition de la population, auquel il sera important de répondre car les enjeux sur cette question sont importants pour Saulon-la-Chapelle (liaison gare, réseau Divia...). Enquête en ligne sur le site internet [www.saulon.fr](http://www.saulon.fr)





Nouveau mandat, nouvelle équipe municipale, nouveaux projets... Tout cela valait bien un nouveau bulletin d'informations municipales ! Plus aéré, plus imagé et au final, plus agréable à lire, ce bulletin édité au rythme des conseils municipaux, vient compléter la palette d'outils destinés à vous informer. Ce droit à l'information est un principe essentiel de la démocratie locale.

Faites-nous part de vos réactions (mail, Facebook, permanence élus...) !

## ” Vous avez entre 16 et 25 ans ? Faites-vous recenser en mairie “

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. **Alors, effectuez ces démarches sans tarder !**

### Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois

Faites-vous recenser en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

### A 16 ans et ½

Créez votre compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) dès réception d'un mail du Service National

### A 17 ans

Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

## AGENDA

### Mardi 15 décembre - 18h

Conseil communautaire - Nuits St Georges

### Lundi 21 décembre - 19h00

Conseil municipal - Salles des fêtes

### Samedi 9 janvier - 15h30

Marché - Parking salle des fêtes



## INFOS

### Pratiques

### Fermeture exceptionnelle de la Mairie

les 24 et 31 décembre.

29 décembre : ouverture de 14h à 17h.



### SECRETARIAT DE MAIRIE

8 rue du Foyer

21910 SAULON LA CHAPELLE



### Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h00



Tél : 03.80.79.14.30

Fax : 03.80.79.14.31



[accueil.mairie@saulon.fr](mailto:accueil.mairie@saulon.fr)

Directeur de la publication : Pascal BORTOT / Rédacteur en chef : Pascal BORTOT/

Comité de rédaction : Franck COUPECHOUX - Conseil municipal /

Photos : Franck COUPECHOUX - Sarah GADY Tirage global : 520 exemplaires-gratuits /

Impression : Mairie de Saulon-la-Chapelle rue du Foyer 21910 Saulon-la-Chapelle